

Comité technique

TC/55/17

Cinquante-cinquième session  
Genève, 28 et 29 octobre 2019

Original : anglais  
Date : 20 septembre 2019

## QUESTIONS EN SUSPENS CONCERNANT LES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN SOUMIS AU COMITÉ TECHNIQUE POUR ADOPTION : PASTÈQUE

Document établi par le Bureau de l'Union

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. À sa réunion tenue à Genève le 26 mars 2019, le Comité de rédaction élargi (TC-EDC) a examiné le document TC-EDC/MAR19/8 "Révision partielle des principes directeurs d'examen de la pastèque" et il est convenu que les questions techniques soulevées dans la proposition de révision partielle des principes directeurs d'examen de la pastèque devaient être réglées par le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV).

2. À sa cinquante-troisième session tenue à Séoul (République de Corée) du 20 au 24 mai 2019, le TWV a examiné le document TWV/53/9 "Matters to be resolved concerning Test Guidelines adopted by the Technical Committee : Watermelon" contenant les observations formulées par le TC-EDC sur la révision partielle des principes directeurs d'examen de la pastèque (voir le document TC-EDC/MAR19/8), y compris les questions techniques, qui sont signalées par le signe "#", ainsi que les réponses proposées par l'experte principale, Mme Marian van Leeuwen (Pays-Bas), et il est convenu de ce qui suit (voir le paragraphe 83 du document TWV/53/14 Rev. "Revised Report") :

#Car. 34	à supprimer (le niveau 1 du car. 35 étant désormais libellé "absente ou très petite", ce caractère devient inapproprié) <i>TWV : accepté</i>
Car. 35	supprimer "par rapport à celle de la couleur de fond" (par définition, la couleur de fond couvre toute la surface) <i>TWV : accepté</i>
#Car. 36	ajouter un exemple pour le niveau "présentes" (par exemple tiré du libellé actuel) <i>Experte principale : ajouter les exemples "Bonanza" et "Filly" pour le niveau "présentes"</i> <i>TWV : accepté</i>
#Ad. 33	supprimer les illustrations (inappropriées pour illustrer la couleur, voir la note indicative GN 36 dans le document TGP/7) <i>TWV : accepté</i>
Ad. 34	– lire "... Les observations doivent être effectuées en excluant les variétés dont la couleur de fond est le noir" – supprimer "(gauche)" après Photo 1 <i>Experte principale : a approuvé la suppression du caractère et de l'ad. 34. Par conséquent, le texte "... Les observations doivent être effectuées en excluant les variétés dont la couleur de fond est le noir" doit être ajouté dans l'ad. 35 après la dernière phrase. En outre, la photo relative au niveau 1 de l'add. 34 devrait être ajoutée à côté de la photo pour le niveau 1 dans l'ad. 35. Il y aura donc deux photos pour illustrer la note 1 dans l'ad. 35.</i> <i>TWV : accepté</i>
Ad. 36	– lire "... Les observations doivent être effectuées en excluant les variétés dont la couleur de fond est le noir" – supprimer "(gauche)" après Photo 1 <i>TWV : accepté</i>

[Fin du document]

# Signale les questions techniques en suspens